



215 Ch de Gibbes 13248 Marseille Cedex 20
Tel & fax : 04-91-63-31-70 / egtaf13@tele2.fr

PLENIERE DU CE 29/09/2010

Une séance plénière dont l'ordre du jour était particulièrement chargé et varié puisqu'il abordait des dossiers touchant l'ensemble des secteurs de notre organisme. Cette réunion, qui n'a lieu qu'une fois par mois aurait du, nous semble-t-il être programmée sur la journée et mobiliser l'ensemble des responsables des secteurs concernés. Tel ne fut pas le cas, car, outre l'absence de l'agent comptable, nous avons noté aussi les absences prolongées d'autres membres de la Direction durant toute la séance. La réunion se prolongeant l'après-midi (ordre du jour non épuisé), le Directeur, au motif d'un rendez-vous important, a quitté la séance à 16h alors que de nombreux points et non des moindres n'avaient pas été débattus, laissant la présidence à la DRH qui n'a bien entendu pas de pouvoir décisionnel.

Voilà, en quelques lignes, la conception qu'a notre Direction du dialogue social.

Les dossiers suivants, entre autres, ont été abordés:

Embauche :

La Direction annonce qu'elle va procéder à l'embauche de 15 personnes (qui seront affectées à la plate-forme téléphonique), nombre dérisoire au regard des difficultés que rencontre notre organisme à tous les niveaux : charges de travail en constante augmentation, stock de BT récurrent et pas forcément bien évalué, un stress et un mal-être au travail qui ne cessent de croître.

La Direction aura, comme lors du dernier examen, recours à Pôle Emploi et à la fameuse méthode dite des habiletés que nous avons largement commenté à l'époque. Les 11 personnes figurant encore sur la liste d'attente du dernier concours feront partie de cette « vague » d'embauche. Pour le concours de 10/2010, 15 candidats seront sélectionnés, les 4 premiers seront embauchés dans l'immédiat, les 11 suivants figureront sur une nouvelle liste d'attente. Les CDD encore en place ou ayant travaillé dans l'organisme seront invités à déposer leurs candidatures.

Dans le cadre du turn-over, 15 TCAT devraient donc quitter la plate-forme téléphonique pour intégrer la formation VADEMECAF, nous serons vigilants quant au respect de ce principe.

Nous avons rappelé à la Direction les dysfonctionnements intervenus, au niveau informatique, lors du précédent examen sur le site de pôle emploi et souhaité qu'ils ne se renouvellent pas.

.Sur le critère du permis de conduire que la Direction tenait à maintenir, nous sommes encore intervenus car nous le jugeons discriminatoire. Devant notre insistance et la logique de notre argumentation, la Direction accepte enfin de l'abandonner.

Modalités de récupération du jour de Noël, du jour de l'an et des 2 demi-journées prévues par la note 7/84 :

Position de la Direction: ces 2 jours tombant un samedi seront récupérés les vendredis 24 et 31/12, les demi-journées, le jeudi après-midi qui précède ou le lundi matin qui suit, les services devant s'organiser pour respecter la règle des 50/50.

Une décision originale pour ne pas dire farfelue et que nous trouvons tout à fait illogique. La seule explication qui nous a été donnée est l'argument de la fermeture des accueils qui ne peut excéder 3 jours. **Argument irrecevable quand on sait que la Direction n'hésite pas, au mépris du service rendu aux allocataires, à fermer les accueils pendant des semaines (ex: mars et été 2010) et de prévoir de renouveler l'opération dans les mois à venir.** Un autre choix aurait pu être possible, par exemple: récupérer ces journées les lundis et prendre les 2 demi-journées le vendredi après-midi. Nous savons, nous, pour être sur le terrain, que l'affluence à l'accueil est souvent moins importante le vendredi après-midi, cela aurait également éviter le « casse tête chinois » du calcul de l'équilibre des effectifs durant un période de congés. La Direction n'a pas voulu entendre nos arguments et maintient sa position, nous avons ressenti, à travers son discours sa volonté, déjà exprimée, de remettre en cause, après le droit syndical, nos avantages acquis consignés dans la note 7/84.

District sud, maison sociale rue de Cassis :

Les places de parking de ce secteur sont toutes devenues payantes. Nous avons demandé, pour les personnels affectés régulièrement ou ponctuellement à ce site, des badges de stationnement (actuellement 4 pour 19 personnes) où à défaut que ces frais soient pris en charge par l'employeur. Le personnel de ce district s'est mobilisé, à travers une pétition et nous en avons informé le Directeur, nous avons également mis en avant le principe d'équité. En effet, les possibilités de stationner (parking CAF ou places non payantes) existent sur tous les sites, pourquoi les personnels de ce district devraient être écartés de cet avantage, et de fait subir une amputation de leurs salaires ? Une solution pourrait être trouvée, d'autant qu'elle serait provisoire puisque le départ à la rue Desautel devrait avoir lieu très prochainement.

D'où un mécontentement justifié que La Direction refuse de prendre en compte et un mépris affiché de sa part pour ces salariés, nous l'avons longuement alertée sur les risques de conflit qui pourrait en découler.

Dispositif mode de garde pour les enfants du personnel :

20 enfants du personnel ont donc obtenu à la rentrée une place en crèche, 18 au Pavillon Victor, 1 à Luynes, 1 au quartier du Redon à Marseille. Au vu de ces chiffres, un constat: les personnels des sites extérieurs semblent écartés de ce dispositif, la Direction nous informe par ailleurs que 5 places sont encore disponibles au Pavillon Victor et qu'il existe également une possibilité de halte garderie. Nous relevons sur ce dossier un déficit en matière de communication de la part de la Direction .

Gardiennage:

La Direction, ayant bien compris que les personnels des districts d'Aix et de Mari-gnane, après le conflit de 6 et 7/2010, étaient bien décidés à se remobiliser sur la revendication du maintien des gardiens, a décidé de maintenir ce dispositif sur ces sites, pas de changement pour les autres points d'accueil. Toutefois, la Direction se réservant le droit de revoir la question, nous devons restés attentif sur ce dossier.

RSA jeunes:

Cette nouvelle prestation, chacun le sait, est encore une mesure « poudre aux yeux » mise en place par le gouvernement qui d'une part ne résoudra en rien le problème de la précarité et de l'emploi chez les jeunes et d'autre part ne concernera que très peu de bénéficiaires. En revanche, une augmentation de l'affluence au guichet a été constatée, s'agissant d'un dispositif complexe, chaque demande nécessite un examen approfondi débouchant la plupart du temps sur un non-droit mais mobilisant un nombre non négligeable de TC. Pratiquement, 3 sessions de formation se tiendront courant octobre, un groupe est d'ores et déjà créé pour traiter les premières demandes.

Boucles qualité:

Le Directeur entend maintenir ce dispositif qui, notons-le a été abandonné à la CAF de Paris suite au rejet unanime des organisations syndicales. Ce dispositif met en avant la culture de la qualité dans le traitement des dossiers, parfait! Nous jugeons, pour notre part que la culture de la qualité passe par l'arrêt de la culture des chiffres qui engendre forcément, compte tenu du manque d'effectifs, des pressions sur la production des TC. Par ailleurs, une meilleure politique de formation, des réunions d'information régulières laissant le temps au personnel d'assimiler les changements législatifs et informatiques permettraient d'harmoniser le traitement des dossiers et ainsi d'éviter les « erreurs » entraînant des « rejets vérif ».

Bien évidemment, ce dispositif « boucles qualité », qui peut tous nous concerner un jour ou l'autre, est très mal ressenti par les agents concernés dans l'immédiat, ainsi que par leurs collègues, qui le jugent injuste et inapproprié, il ne fera que contribuer à une nouvelle dégradation des conditions de travail.

Service Eole:

La question de l'externalisation est maintenant clairement posée, notamment pour certaines missions (ouverture du courrier...). La Direction tente de nous rassurer en prenant l'engagement de conserver le personnel en place , encore heureux !! serions-nous tentés de dire.

Quoiqu'il en soit, deux problèmes se posent : la CAF n'aura plus la main sur un maillon important de la chaîne de production avec les risques que cela comporte (confidentialité des courriers, pertes éventuelles), quel sera le devenir professionnel des agents concernés?

Société de nettoyage:

La CAF a changé récemment de prestataire et la Direction a refusé, dans un premier temps de communiquer sur ce dossier qui, pour elle ne nous concernait en rien. Nous avons insisté sur le fait que les personnels de nettoyage (qui rappelons-le, pour les plus anciens, faisaient partie il y a encore quelques années du personnel CAF) étaient des salariés au même titre que nous et que leurs conditions de travail nous préoccupaient fortement ainsi que le service rendu.

Il s'agit là d'un personnel surexploité et très fragilisé par tous ces changements successifs d'employeur et d'organisation.

La Direction consent à nous répondre que suite à un nouvel appel d'offre la nouvelle société s'est montrée plus attrayante en matière financière (environ 20 000 € de moins pour un cahier des charges semble-t-il identique !!!).

Le personnel en place actuellement étant maintenu par la nouvelle société (annexe7). Le problème se posait pour 2 CDD qu'elle ne souhaitait conserver sur ce chantier . Une grève a été envisagée par les salariés de la société de nettoyage et grâce entre autre à l'appui et l'intervention de notre syndicat, ces 2 personnes ont obtenu gain de cause .

D'après nos dernières informations , des contrôles accrus (effectués par la CAF) sur les équipes de nettoyage auront lieu !! Nous avons , pour notre part, décidé avec ces salariés de maintenir le lien et de rester vigilants quant à leur devenir.

Stock et fréquentation à l'accueil:

Chiffres annoncés par la Direction

Environ 25000 BT dans les corbeilles auxquels il faut rajouter le stock d'Eole (2 à 3 jours de retard).

Accueil: sachant que les maisons sociales ont été fermées du 19/7 au 16/8/2010, 67794 allocataires ont quand même été reçus en 8/2010, 68975 du 1/9 au 24/9.

Plan de formation 2010:

Le plan de formation 2011 a été présenté par la Direction, ainsi que le bilan formation 2010. Nous avons noté que certaines formations « techniques » ont dû être annulées ou reportées (manque de formateurs, changements législatifs...). Ce plan doit être débattu en commission formation et fera l'objet d'une nouvelle présentation en plénière.

Nous avons également déploré l'absence de formation « générale », dispositif qui permettrait une meilleure compréhension du milieu professionnel et social dans lequel nous évoluons.

Comité d'entreprise:

Audit et bilan comptable, rapport du cabinet ADEXI.

Lors de cette séance plénière, étaient convoqués:

- le cabinet ADEXI , nommé par le CE, lors de la plénière de 7/10, pour un audit financier sur les comptes de 2009 à juin 2010.
- Le cabinet J. Avier, expert comptable du CE.

Le cabinet ADEXI a soulevé des « anomalies de procédure » telles que :

- absence de présentation du bilan 2009 et budget prévisionnel 2010,
- Manque de lisibilité sur la représentation comptable par activité
- D'importants dépassements budgétaires sur certaines activités (ex : voyages 2009)
- Pour certaines activités, un manque d'équité sur les participations des agents.

Ces réflexions ne sont pour l'instant que les 1eres pistes d'exploration. Le rapport détaillé de l'audit devra intervenir fin octobre.

L'expert comptable du CE a, quant à lui, précisé avoir alerté l'équipe sortante d'une gestion du CE « au dessus de ses moyens », et d'un montant total de prêt trop important.

La CGT a précisé que les commissions de contrôle qu'elle demande depuis des années n'ont jamais abouti et que le directeur en sa qualité de président du CE, avait aussi une part de responsabilité.

DERNIERE MINUTE :

14/10/2010 Désignation des membres du CHSCT.

Le CHSCT est désigné pour 2 ans par un vote des élus titulaires du CE et des DP.

Ces élus sont au nombre de 24 à la CAF 13 (10 CGT, 10 FO, 3 UNSA, 1 CFTC).

Le CHSCT est composé de 6 membres, 4 dans le collège employés, 2 dans le collège cadres.

Le mode de scrutin, à la CAF 13 est un scrutin de liste , comme pour les élections professionnelles (droit commun)

Résultats de ce vote le 14/10/2010 :

CGT-UGICT : 10 voix

FO-SNFOCOS : 12 voix

1 vote Blanc , à noter que l'UNSA ne présentait aucun candidat et que l'élue CFTC était absente.

Nous reviendrons dans un tract complet sur le rôle et les prérogatives du CHSCT.

POUR VOUS INFORMER : www.cgtcaf13.fr

POUR NOUS CONTACTER :

Au Secrétariat du Syndicat :

ZAOUATI Lionel (Secrétaire et représentant du Personnel au CA) : 6941

RUFFLET Nathalie (Secrétaire adjointe) : 6942

GENNATIEMPO Nicole (déléguée syndicale): 6942

Nos élues au CE :

ROVERA Claudine (Secrétaire adjointe) : 5564

REYNAUD Laurence (Trésorière) : 5535

GOJKOVIC Sébastien : 4025

GENNATIEMPO Nicole : 6942

Nos élus DP :

ZAOUATI Lionel (Siège)

RUFFLET Nathalie (Siège)

GENNATIEMPO Nicole (Malaval)

JOUEN Pascale (siège/Tiersi): 5428

GOJKOVIC Sébastien (Aix/Aub) :

MEYLAN Magali (Aix/Aub) : 5653

BERATTO Sylvie (Edb) : 5786

MONTMASSON Daniel (Edb) : 5795

Notre représentante AMALIA (cplos) :

RUFFLET Nathalie

Au CHSCT :

MEYLAN Magali

GENNATIEMPO Nicole